

Compte-rendu du conseil d'école de Veuzain-sur-Loire du jeudi 10 novembre 2022 à 18h00

Présents :

M. David BARRÉ, directeur de l'école élémentaire,
Mme Sarah GUESDON, adjointe au maire en charge de la vie scolaire,
Mmes et MM. : Valérie BURY, Juliette CASSABÉ, Vicky FLEURY, Sandrine MEUNIER, Mélanie MULTEAU, Isabelle PRESVÔTS, Didier SANJEU, Anthony THENAISY, enseignants,
Mme Laura RIVIERE, enseignante coordonnatrice du dispositif ULIS,
M. Dominique FADUILHE, enseignant spécialisé à dominante pédagogique (RASED),
Mmes et MM. : Marie BERTHEREAU, Virginie FRESNEAU, Charline GASNIER, Cyrille ILHARRAGORRY, Julie LEFEVRE, Frédérique PAIN, Florence RABIN, Tiffany ROUL, représentants des parents d'élèves,
Mme Caroline VERON, présidente de l'AAPEO.

Absents excusés :

M. Éric LÉPINARD, inspecteur de l'éducation nationale,
M. Gwendal ARNOULT, coordinateur enfance-jeunesse,
Mme Julie CANITROT, psychologue scolaire.
Mme Sarah PRÉJEAN, TRS

École élémentaire publique

Tél : 02 54 51 20 49
ec-jacques-prevert-onzain
@ac-orleans-tours.fr

6 rue Gustave Marc
Onzain
41150 Veuzain-sur-Loire

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'École du 7 juin 2022

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

2) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

299 inscrits, 143 votants, 6 bulletins blancs ou nuls, 137 suffrages exprimés, 47,83% de participation.
Le taux de participation en 2021 était de 45,58% et en 2020 46,37%.

Le dispositif ULIS compte comme une classe à part entière. Il y a donc 9 sièges à pourvoir

Sur 9 postes titulaires à pourvoir, sont élus : Marie BOTCAZOU, Virginie FRESNEAU, Sébastien DUPONT, Cyrille ILHARRAGORRY, Florence RABIN, Julie LEFEVRE, Charline GASNIER, Agnès DRUON et Marina CHOLLET.

Sur 9 postes suppléants à pourvoir, sont élus : Laëtitia BEAUDUIN, Romain CREACH, Romain JOUANNEAU, Delphine POMMIER, Frédérique PAIN et Tiffany ROUL.

Les élections se sont déroulées uniquement par correspondance.

Le directeur remercie l'association de parents d'élèves qui a efficacement préparé le matériel de vote.

Le [décret n°2019-838 du 19 août 2019](#) visant à simplifier le fonctionnement des instances des établissements scolaires et l'[arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985](#) relatif au conseil d'école ont modifié l'organisation des élections scolaires. En effet, dans le 1er et 2nd degrés, il existe dorénavant **une possibilité de vote exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école ou du chef d'établissement, après consultation du conseil d'école ou du conseil d'administration.**

A l'unanimité, nous reconduisons le vote exclusivement par correspondance pour l'année prochaine.

3) Bilan de la rentrée 2022 : effectifs et changement de personnel, dispositif ULIS, RASED

⇒ Effectifs :

185 élèves sont inscrits au 10 novembre 2022.

Les prévisions annonçaient 188 élèves.

Le dispositif ULIS n'est pas au complet. 8 élèves sur 12 y sont inscrits.

La répartition par niveau est la suivante :

Classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Effectifs	29	38	42	29	39	177
ULIS	2	0	0	3	3	8
TOTAL	31	38	42	32	42	185



La répartition par classe est la suivante :

Classe	CP	CP	CE1	CE1/CE2	CE2	CM1	CM1/CM2	CM2	TOTALS
	Mme BURY	Mme FLEURY	M. BARRÉ et Mme PRÉJEAN	Mme MULTEAU	M. THENAISY	Mme CASSABÉ	M. SANJEU	Mme PRÉSVOTS	
	15	14	27	11 / 14	28	23	5 / 17	23	
ULIS	1	1				2	1 / 1	2	
	16	15	27	25	28	25	24	25	185

2/4

⇒ Mouvements du personnel :

- arrivée de Mme MULTEAU nommée sur la 8^e classe ;
- départ de Mme Nadine BOISGARD, AESH
- arrivée de Mmes LALANDE Carole et FORGÈS Géraldine, AESH.

4) Bilan de la coopérative.

Bilan au 31 août 2022 :

Charges		Produits	
Achats d'objets à revendre	4 664,58	Ventes d'objets	7 302,47
Assurances versées	48,75	Produits des activités éducatives	7 207,09
Activités éducatives	20 596,36	Subventions des collectivités locales	4 791,00
Frais bancaires	9,00		
Cotisations versées à l'OCCE 41	419,25	Subventions d'associations	1 810,00
Dépenses exceptionnelles	0,00		
Achats de biens durables	50,00		
TOTAL		TOTAL	
	25 787,94		21 110,56

Résultat de l'année 2021/2022 : -4 677,38€

Nous remercions l'AAPEO et le patronage Laïc pour leur participation financière.

5) Projets dans les classes.

La municipalité et l'école se sont engagées sur 3 projets :

⇒ *L'équipe enseignante travaille conjointement avec la municipalité sur la réfection de la cour en tenant compte des enjeux liés au changement climatique.*

Ce projet est dirigé par Clara LOSZACH, Cheffe de projet « Petites Villes de Demain ».

Les objectifs sont les suivants :

- *S'adapter aux changements climatiques (lutter contre les îlots de chaleur, désimperméabiliser les sols, gestion des eaux de pluie...)*
- *Apporter plus de nature auprès des élèves*
- *Favoriser l'imaginaire et le jeu*
- *Mieux séparer les espaces de la cour et donc mieux délimiter les usages.*

Nous nous interrogeons cependant sur la faisabilité d'un tel projet. La végétalisation de la cour entrainera forcément un entretien plus important.

Or, nous avons découvert en début d'année que notre mare et nos carrés potagers avaient disparu. Nous n'avions alors pas été informé de cette décision. Après concertation, nous avons appris que l'entretien de cet espace était chronophage ! Que les carrés potagers étaient mal entretenus par les petites mains novices de nos élèves et que la mare apportait des nuisances à un voisin...

⇒ *Les classes de M. BARRÉ, Mme CASSABÉ, Mme MULTEAU, Mme PRESVÔTS, et M. THENAISY, participeront à 2 animations mises en place par le CDPNE, dans le cadre du projet Objectif Climat 2030.*



3/4

⇒ Dans le cadre d'un *Projet Alimentaire Territorial (PAT)* mis en place par le *Syndicat Mixte du Pays des Châteaux* dans lequel s'est inscrite la municipalité et l'école, les classes de Mme BURY, M. BARRÉ, Mme FLEURY, Mme MULTEAU et M. THENAISY participeront à des animations.

Les objectifs sont multiples :

- Eduquer les élèves à l'alimentation et au goût (approche sensorielle de l'alimentation).
- Limiter le gaspillage alimentaire
- Découvrir sa cantine
- Valoriser le compostage

Les interventions auront lieu les lundi 9 janvier 2023 et lundi 6 février 2023 avec Séverine MARCHAND, Diététicienne-Nutritionniste Formatrice, OSA Centre et mardi 17 janvier puis lundi 23 janvier avec Léa GAUDRIER, Animatrice Tri et Prévention des Déchets, chargée de mission de sensibilisation à l'anti gaspillage alimentaire, Agglopolys

Une autre intervention de sensibilisation aura lieu avec Fanny GROUSSAIN après la mise en place d'un composteur.

Les autres projets :

⇒ Le dispositif ULIS (Mme RIVIERE) se rendra à la ferme pédagogique de Prunay sur 2 jours au mois de mai. Une nuitée est prévue.

⇒ Les 2 classes de CP (Mme BURY et Mme FLEURY) envisagent également une sortie à la ferme de Prunay (avec nuitée) vers mars/avril.

⇒ Les CE1 et les CE2 de Mme MULTEAU iraient à Blois pour rencontrer leurs correspondants et les CE2 passeront le permis Piéton (organisé par la Gendarmerie).

⇒ Les classes de CE1 de M. BARRÉ et de CE2 de M. THENAISY envisagent une sortie au ZooParc de BEAUVAL.

⇒ La classe de CE2 de M. THENAISY travaillera avec le Photo Club d'Onzain et passera le permis Piéton (organisé par la Gendarmerie).

⇒ Les CM1 de Mme CASSABÉ et les CM2 de Mme PRESVÔTS visiteront le château de Chambord sur le thème « Le banquet du Roi ». Les élèves se rendront également 3 fois au cinéma (projet « école et cinéma »).

⇒ Les classes de Mme PRESVÔTS et M. SANJEU bénéficieront des interventions de la Gendarmerie sur le Cyber-harcèlement. Tous les CM2 passeront le permis Internet.

⇒ M. SANJEU prévoit une classe de mer pour ses CM1/CM2.

6) Intervenants extérieurs.

M. CETTOUR, Professeur d'Allemand au collège d'Onzain, interviendra comme les années précédentes dans les classes de M. SANJEU et Mme PRESVÔTS.

La mairie met à disposition de l'école une intervenante : Mme Caroline BOYER, pour les activités sportives (10 séances de 45 mn par classe). Nous remercions la municipalité d'offrir aux élèves la possibilité de varier les activités sportives grâce aux compétences de Mme BOYER.

Des séances de sport en partenariat avec l'ASCO sont également programmées.

7) Présentation et vote du règlement intérieur.

Le règlement intérieur de l'école, qui ne comporte pas de modifications, a été présenté lors du conseil d'école. Le vote du règlement a été effectué et accepté à l'unanimité.

Pour rappel : par souci d'économie de papier, le règlement intérieur est disponible sur le site internet de l'école : <http://ec-jacques-prevert-onzain.tice.ac-orleans-tours.fr>

► Les parents n'ayant pas d'accès internet ont toutefois la possibilité d'en demander une version papier.



8) Registre RSST

Un Registre Santé et Sécurité au Travail est à disposition du personnel et des parents d'élève (usagers). Il est à disposition dans le bureau du directeur.

Le directeur est le référent de ce registre. La mission du directeur se limite souvent à un signalement et au suivi des mesures et actions de prévention mises en œuvre. Les objectifs d'un tel registre sont de signaler les risques existants dans l'école et de proposer des mesures d'amélioration.

4/4

9) PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté).

Cette année, sont prévus :

- 2 exercices incendie ;
- 1 exercice sur les risques majeurs liés à la particularité des lieux et du climat ;
- 1 exercice Attentat-Intrusion.

Le premier exercice incendie a été réalisé ce jour. L'évacuation s'est déroulée en 1minute 23 secondes.

L'exercice PPMS-AI sera réalisé avant les vacances de Noël.

L'exercice PPMS-RM sera organisé par la préfecture.

10) Questions diverses.

Suite à la parution au BO du 30 septembre d'une circulaire concernant l'éducation à la « sexualité » (<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo36/MENE2228054C.htm>), 3 séances par an seront organisées dans les classes chaque année.

Cet enseignement sera abordé sous l'intitulé « respect de soi, de son corps et des autres ». Le contenu sera évidemment adapté à l'âge des enfants.

Il faudra également initier une concertation sur le thème « Notre école, faisons-la ensemble ». Ce travail commun et local doit permettre à chaque école de dégager des solutions pour améliorer la réussite des élèves. Nous en discuterons plus largement au prochain conseil d'école après une visioconférence de présentation proposée par notre inspecteur le 2 décembre 2022.

Aucune question n'a été apportée par les parents.

Un temps a été laissé à Mme VERON pour présenter les différents projets de l'AAPEO.

Le prochain conseil d'école a été fixé au mardi 7 mars 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h40.

Fait à Veuzain-sur-Loire, le 25 novembre 2022


Le directeur
David Barré